

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13291**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences humaines et sciences sociales Licence professionnelle Intervention sociale Spécialité Coordination et développement de projets pour les territoires

Nouvel intitulé : Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques,

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Paris XII, Le Recteur, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320m Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans le cadre d'une délégation de la direction, le détenteur du diplôme négocie avec les partenaires la définition et la mise en oeuvre du projet de la structure. Il en est alors le responsable. Son activité professionnelle est orientée par les caractéristiques du territoire dont il participe au développement.

Dans ces cadres :

- Il produit une analyse du territoire concerné, dans ses spécificités humaines, culturelles, économiques ou écologiques
- Il conçoit un projet de développement de ces territoires en termes de structures matérielles, de réseaux sociaux, de services...
- Il organise la mise en oeuvre de ces différentes propositions
- Il engage les processus de participation de l'ensemble des acteurs
- Il assure la prospective et le développement en participant au repérage des enjeux qui concernent la structure.
- Il construit le projet en interface avec les décideurs (élus ou directeurs), tant dans ses aspects axiologiques et stratégiques que budgétaires.
- Il se porte garant d'une éthique et des valeurs de l'animation professionnelle dans la rédaction et le pilotage du projet.

En tant que membre de l'encadrement :

- Il pilote la mise en oeuvre de ce projet
- Il participe au recrutement et à l'encadrement des personnels
- Il élabore le budget prévisionnel et en assure le suivi
- Il évalue l'adéquation formation - emploi des personnels.
- Il coordonne la communication de la structure en direction de l'environnement dans toutes ses composantes
- Il assure la coordination de l'évaluation des différentes actions selon leur terme

Le détenteur du diplôme doit être capable de concevoir, piloter et développer un projet, d'animer et développer un service, une structure ou un territoire. Il devra donc :

- Connaître et comprendre le contexte socio-économique et le cadre juridique et institutionnel de l'animation
- Analyser les besoins individuels et collectifs des publics
- Identifier et analyser les différentes postures d'intervention et d'accompagnement.
- Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer les dispositifs, projets collectifs, et actions partenariales dans le champ concerné, et les articuler avec les enjeux de développement des réseaux et des territoires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent dans les collectivités locales, les collectivités territoriales et les associations en charge des politiques publiques de prise en charge des publics à besoins particuliers sur des territoires donnés. Ils pilotent des dispositifs / dirigent des équipements :

- Action sociale, socioculturelle et socioéducative
 - Directeur responsable de service, d'équipement, de structure d'un territoire en charge de la politique d'animation de la jeunesse, de la culture, de l'action sociale, de l'insertion...
- animateur socioculturel : permanent d'une association de jeunesse et d'éducation populaire, coordinateur de secteur dans un centre social, une MJC, responsable d'une antenne jeunes, etc.
- Cadre de l'intervention socio-éducative : Cadre socio-éducatif, Chargé de mission (travail social), Chef de projet (travail social), Chef de service éducatif, Conseiller socio-éducatif (coll. loc.), Coordonnateur de projet (travail social), Directeur de foyer de jeunes travailleurs, etc.
- Responsable du projet de réussite éducative, chef de projet insertion, etc.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2 des domaines :

DUT Carrières sociales, Éducation Formation, sociologie, psychologie (SHS), Lettres, Histoire, Économie, Gestion, Droit, AEI, BTS économie

sociale et familiale, animation et gestion touristiques locales, services en espace rural attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence professionnelle Intervention sociale, peut y accéder dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres aux commissions pédagogiques (en fonction du lieu de formation choisi) de l'IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud) ou de l'UFR Sciences de l'éducation, des sciences sociales et des sciences techniques des activités physiques et sportives (SESS-STAPS).

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Descriptif des composantes de la certification :

Licence Professionnelle – semestres 1 et 2 – 60 ECTS

UE 1 : Connaissance de l'environnement et des institutions (9 ECTS) :

- Connaître le fonctionnement institutionnel et administratif des collectivités locales et nationales
- Connaître le fonctionnement institutionnel et administratif des associations et ONG
- Comprendre les enjeux de l'action publique
- Comprendre les enjeux et les contextes des métiers de l'animation et de l'intervention sociale

UE 2 : Connaissances des territoires, des publics et des contextes (13 ECTS) :

- Comprendre les modalités d'organisation de l'espace urbain et ses contraintes
- Décrypter les différentes formes de pratiques culturelles développées dans le cadre urbain : espaces investis, acteurs mobilisés, dispositifs
- Comprendre les enjeux de l'intervention sociale et de la conduite de projets à destination d'un public jeune
- Comprendre les enjeux de l'intervention sociale et de la conduite de projets à destination des publics à besoins particuliers

UE 3 : Diagnostic et conduite de projet (16 ECTS) :

- Maîtriser les modalités de collecte et d'analyse de données sociales et techniques pour la réalisation d'un diagnostic de territoire
- Maîtriser la méthodologie de projet d'intervention Sciences de l'éducation
- Concevoir, et mettre en forme l'ensemble des supports de communication d'un projet

UE 4 : Techniques professionnelles (7 ECTS) :

- Connaître les méthodologies de montage de dossiers Communication
- Connaître les bases de l'élaboration d'un budget et du suivi financier d'un projet
- Connaître les méthodologies de conduite de groupe et de pédagogie participative

UE 5 : Projet tutoré (5 ECTS) :

- Comprendre le contexte de la commande, problématiser, élaborer des propositions de résolution pertinentes au regard des problématiques repérées
- Travailler en groupe et en situation de délégation et d'autonomie
- Programmer, construire un budget, négocier avec le commanditaire

UE 6 : Stage obligatoire de 16 semaines (10 ECTS)

La licence professionnelle est décernée aux étudiants ayant obtenu à la fois :

- Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage
- Une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du stage et du projet tutoré

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 60% d'enseignants et 40% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 60% d'enseignants et 40% de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 60% d'enseignants et 40% de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 60% d'enseignants et 40% de professionnels
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 60% d'enseignants et 40% de professionnels

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	<p>Cette formation est accessible via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

Autres sources d'information :

<http://www.iutsf.u-pec.fr>

<http://sess-staps.u-pec.fr/formations/licences/>

[IUT Sénart / Fontainebleau](#)

[Faculté de Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

[Université Paris-Est Créteil Val de Marne](#)

[Statistiques](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61 avenue du Général de Gaulle

94000 Créteil

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT Sénart / Fontainebleau

Site de Sénart

Avenue Pierre Point

77567 Lieusaint Cedex

Site de Fontainebleau

Route forestière Hurtault

77300 Fontainebleau

Faculté de Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps

Créteil Pyramide

Immeuble la Pyramide, 6^e étage

80, avenue du Général de Gaulle

94009 Créteil cedex

Historique de la certification :

Certification suivante : Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques.